

La Fondation "Fonds du sport vaudois" octroie 550'000 francs dans le cadre de ses Bourses annuelles ainsi qu'un soutien extraordinaire Covid pour un total de 83'000 francs

La cérémonie de remise des Bourses du "Fonds du sport vaudois" n'a à nouveau pu avoir lieu cette année en raison de la crise du Coronavirus. Ce sont néanmoins 88 athlètes vaudois en sport individuel et en sport d'équipe ont reçu un soutien pour un montant total de plus d'un demi-million de francs. De plus, vu le contexte actuel, un soutien exceptionnel a été octroyé directement par le Conseil de fondation.

Ce sont donc 88 bourses aux sportifs vaudois (32 femmes et 56 hommes) de 35 disciplines différentes qui ont reçu un soutien total de fr. 550'000.--. Parmi les bénéficiaires, il faut relever la présence de quatre sportifs handicap (athlétisme, cyclisme sur route et curling). Afin de saluer les efforts des athlètes vaudois en cette période particulière, le Conseil de fondation a décidé, dans sa séance du 24 mars 2021, d'accorder un soutien extraordinaire à chaque boursier. Le montant global de cette contribution supplémentaire correspond à fr. 83'000.-- permettant ainsi de compenser d'éventuels frais supplémentaires et autres baisses de revenus.

La Bourse du "Fonds du sport vaudois" a pour objectif de soutenir les sportifs d'élite, domiciliés dans le canton de Vaud, qui obtiennent des performances sportives de premier plan au niveau suisse et/ou international. Elle vise à récompenser les efforts que ces athlètes consentent tout au long de l'année pour atteindre le haut niveau dans leur discipline sportive ainsi que pour mettre en valeur leur club vaudois. Depuis 2019, les athlètes vaudois pratiquant un sport d'équipe sont récompensés au même titre que ceux évoluant dans un sport individuel. Par sport d'équipe, Swiss Olympic entend tout sport non individuel pratiqué par deux à quatre sportifs. Il s'agit notamment du beach volley, du 3X3 basket et du curling.

Pour avoir droit à une bourse, les athlètes doivent résider dans le canton et détenir une Talent Card Swiss Olympic de type Élite, Bronze, Argent ou Or. Pour prétendre à une bourse complète (fr. 4'000.-- pour la carte Élite, fr. 8'000.-- pour la Bronze, fr. 10'000.-- pour l'Argent et fr. 12'000 pour l'Or), les sportifs doivent également être affiliés à un club vaudois de la discipline.

Tous les bénéficiaires sont libres de renoncer à toucher le montant de leur bourse. Tel est le cas de Léa Sprunger, double championne d'Europe, notamment en 2018 sur 400 mètres haies, qui a décidé, en utilisant l'argent de sa bourse, de soutenir, comme l'an dernier déjà, la carrière sportive d'autres talents vaudois à travers l'Aide Sportive. Quatre sportives et sportifs de divers sports seront ainsi soutenus chacun à hauteur de fr. 2'500.--.

La Fondation "Fonds du sport vaudois" donne rendez-vous en 2022 aux athlètes vaudois en espérant pouvoir les inviter à une soirée festive, placée sous le signe de la convivialité et de la rencontre, toutes disciplines sportives confondues.

Le Mont-sur-Lausanne, le 8 juillet 2021

Annexe: liste des bénéficiaires d'une Bourse 2021 du "Fonds du sport vaudois"

Informations complémentaires pour la presse :

Marco ASTOLFI – président de la Fondation "Fonds du sport vaudois" – 078 765 60 70

Philippe RUPP – secrétaire général de la Fondation "Fonds du sport vaudois" – 079 733 33 37